

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **106 (1970)**

Heft 28

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

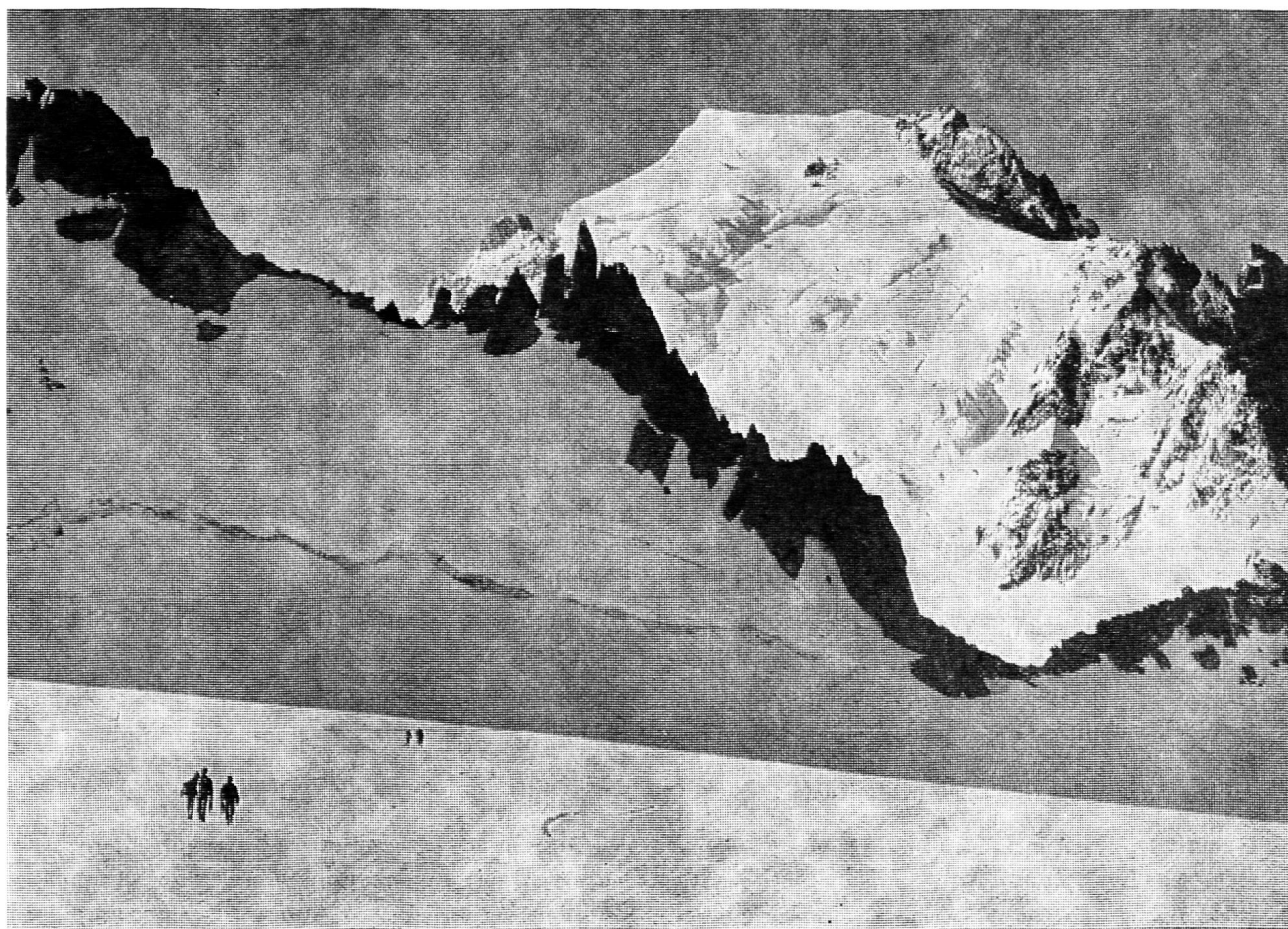
<http://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

*Glacier du Tour
Aiguille d'Argentière*



(Photo Henri Clot)

*Ô soleil, toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont.*

E. Rostand

Communiqués

Vaud

Cours d'initiation aux ensembles et blocs logiques

L'Association des Maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises vous informe que le cours faisant suite au cours d'initiation aux ensembles et aux blocs logiques, donné le 4 mars 1970 à La Croix-d'Ouchy sera reporté au début de l'année 1971, ceci en raison du recyclage officiel qui n'est pas terminé. Vous recevrez d'autres indications en temps utile.

Le comité

AVMG

La course d'orientation scolaire de l'Est vaudois (région Vevey-Lavey) aura lieu à Aigle le mercredi 7 octobre 1970. Les parcours de trois à quatre kilomètres comportent cinq à six postes inscrits sur une carte topographique au 1 : 25 000. Les équipes sont formées de trois coureurs : catégorie A, filles 12-13 ans ; B, garçons 12-13 ans ; C, filles 15 ans et plus ; D, garçons 14-15 ans ; E, garçons 15 ans et plus (catégorie (EPGS)).

Rendez-vous le 7 octobre 1970, à 13 h. 30, à la salle de gymnastique du Collège d'Aigle.

Inscriptions jusqu'au 3 octobre 1970 auprès de M. J. Montangero, ch. des Dents-du-Midi 41, 1860 Aigle.

Abonnement ou réabonnement

Aux diverses brochures « Freinet ».

Les collègues ayant déjà souscrit l'an dernier un abonnement, ou ceux désireux de s'abonner, sont priés de verser le montant au Groupe romand de l'Ecole moderne, Lausanne, CCP 10-21 250, en spécifiant bien le genre d'abonnement désiré.

Pour le prix, convertir la somme figurant sur chaque brochure en francs français au change de 0,80.

Les abonnements seront honorés dès fin octobre 1970. Ils s'étendent de septembre 1970 à juin 1971.

Tarifs :

B.T. Fr. f. 48.— × 0,80 = Fr. 38.40.

B.T. juniors Fr. f. 24.— × 0,80 = Fr. 19.20.

B.T. second degré Fr. f. 32.— × 0,80 = Fr. 25.60.

Supplément B.T. Fr. f. 31.— × 0,80 = Fr. 24.80.

Annnonce

Je cherche pour ma classe de Jérémie (Haïti) une imprimerie.

S'adresser avant milieu octobre à

Marie-Claude Challandes-Dovat,

Passage Bocion 5, 1077 Lausanne

Tél. (021) 26 95 16

XII^e Séminaire d'automne de la SPV — 1970

Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 octobre 1970
Crêt Bérard - Puidoux - Chexbres - Lausanne - Prilly

1. Cours	Moniteurs et dates
1. Mathématiques I	M ^{me} M. Maire, du 19 au 21
2. Mathématiques II	M ^{lle} F. Waridel, du 19 au 21
3. Mathématiques III	M. R. Dyens, du 19 au 21
4. Composition française	M. R. Nussbaum et M ^{me} M.-J. Besson, du 19 au 20
5. Dynamique des groupes	M. J.-P. Guignat, du 19 au 21
6. Dessin	M. A. Honegger, du 19 au 21
7. Modelage - Céramique	M. Cl. Vittel, du 19 au 21
8. Flûte de bambou	M ^{me} J. Gauthy, du 19 au 21

9. Le chant à l'école avec instruments	M. P. Corthay, du 19 au 20
10. Géogr. économique	M. R. Diserens, le 19
11. Puériculture	M ^{me} S. Mercier, du 19 au 20
12. Les troubles de langage	M ^{mes} M. Perdrix et A. Frei, du 19 au 20
13. Plein air	A.V.M.G., du 19 au 21
14. Comptabilité	M. A. Guignard, du 19 au 21
15. Sciences pratiques	MM. A. Schertenleib et F. Guignard, du 19 au 21

2. Programmes détaillés : voir Educateur N° 27 du 18 septembre 1970.

3. Inscriptions : au moyen du bulletin ci-dessous.

4. Tous renseignements au secrétariat SPV.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au secrétariat SPV, chemin des Allinges 2, 1006 LAUSANNE, téléphone (021) 27 65 59, avant le 28 sept. 1970.

1. Inscription au cours N°.....	Titres :.....
2. Interne* Externe*	3. Affiliation à la SPV : oui* non*
4. Je verse le montant de Fr. au CCP 10 - 22 26 SPV*	Je paierai le montant de Fr. au début du séminaire*
5. Au cas où mon inscription ne pourrait être prise en considération (effectif complet, cours supprimés, etc.), je m'annonce pour le cours N° Titre : ou le cours N° Titre :	
6. NOM : PRÉNOM :	
DOMICILE EXACT : (lieu, rue et N° postal)	
N° de tél. :	Année de brevet :
Année de naissance : Signature :	

* Biffer ce qui ne convient pas.

Genève

CENTRE D'INFORMATION DES INSTITUTEURS VERNIER-GENEVE

Il vous propose **TROIS NOUVEAUX TRAVAUX** pour l'année 1970-71.

1) **Fiches de lecture** pour la 1^{re} primaire (6-7 ans). — Travail d'équipe.

Ces 53 planches A4 de 6 dessins chacune illustrent les mots présentant le manuel genevois « **Premier livre de lecture** », dont elles sont par conséquent un complément des plus utiles.

Avant d'être édité, ce travail a été expérimenté avec succès durant plusieurs années dans une classe rurale.

Son utilisation peut se faire de plusieurs manières, dont 4 sont exposées dans la préface.

Prix : 8,— fr.

2) **Notions de sciences** pour la 2^e P (éventuellement 3^e et 4^e).

En rapport avec le nouveau programme genevois (révision 1969), ce travail d'équipe peut servir également de complément au manuel en usage. Il comporte 15 sujets présentés comme suit : pour chacun une page A4 « **Observations et résultats** » servant de fiche-guide pour la maîtresse et **plusieurs planches de croquis** ou d'expériences (avec conseils). Voici les sujets traités :

Feuilles et fruits — La noix — Le gland et le marron — Craie et crayon — Les animaux se déplacent — Le cygne et la poule — Eau, glace, vapeur — La neige — Les bourgeons — Les chatons — La germination * — La primevère — L'épicéa * — La chenille et le papillon (de chou) — L'escargot. (° facultatif).

Soit 15 fiches-guides, 8 tableaux comparatifs et 43 planches de croquis (plus de 300). En tout 66 pages A4.

Prix 9,— fr.

3) **Préhistoire**, par Madame Claire Borel-Châtelain, institutrice. Programme genevois : 1^{er} trimestre 5^e P.

Il s'agit d'une série de 47 planches A4 à 2 volets A5 : A gauche des textes choisis d'auteurs à la portée des enfants, à droite des croquis clairs et simples illustrant le texte correspondant, dans les domaines de l'habitation, du vêtement, des outils, armes, parures, pendant les âges de la pierre taillée, de la pierre polie et des métaux.

Cette présentation permet de confectionner des fiches de format A5 pour le travail individuel.

Prix : 7,— fr.

Les prix indiqués comprennent l'expédition et le port.

Les commandes **ne sont faites que par versement** au CCP 12-151 55, Centre d'information des instituteurs, Genève, en notant au dos du coupon le nombre d'exemplaires désirés du travail choisi.

E. F.

Jura bernois

Votation du 27 septembre sur l'encouragement de la gymnastique et du sport

Nous invitons les enseignants jurassiens à appuyer massivement l'arrêté fédéral sur l'encouragement de la gymnastique et du sport qui sera en votation fédérale le 27 septembre prochain. Ce nouveau mouvement « Jeunesse et Sport » qui découlera de cet arrêté permettra de promouvoir une éducation sportive plus efficace. Tous les garçons et filles de 14 à 20 ans, pourront faire partie, selon le principe de la participation volontaire, de la nouvelle institution sportive.

Trente des trente huit disciplines sportives de « Jeunesse et Sport » sont actuellement pratiquées dans le Jura. C'est dire combien ce projet nous touche de près.

Fr. E.

Divers

Service de placements et d'échanges de la SPR

A Gottlieben près de Constance on demande jeune fille au pair ; aide au ménage et garde d'une fillette de 2 ans. Professeur de langues, leçons offertes. Libre tout de suite.

Autres possibilités intéressantes, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse allemande, tout de suite ou au printemps 1971.

Communiqué

Nous rappelons les cours d'automne, dirigés par M^{me} Klara Wolf, à Aeschi-sur-Spiez, du 3 au 10 octobre 1970 et du 10 au 17 octobre. Prière de s'inscrire directement à l'Hôtel Blümlisalp, tél. (033) 54 33 03, puis un cours d'une semaine, du 26 au 30 octobre, à Saint-Moritz (Grisons), Hôtel Laudinella, tél. (082) 3 58 33. Début des cours, respectivement, le samedi dès 17 heures. Pour des renseignements complémentaires s'adresser à M. Max Diacon, tél. (038) 5 29 40. Neuchâtel.

23 millions pour 150 enfants, ou... quand la charité s'en mêle

Au terme de quinze années d'études et de travaux préparatoires, quatre ans après la pose de la première pierre, la Fondation Eben-Hézer vient de procéder à l'ouverture officielle de la nouvelle « Cité des enfants » qu'elle a édifée à Saint-Légier-sur-Vecvey.

Ce vaste complexe peut accueillir au moins 150 enfants, impotents et débiles au point de vue physique et mental ; il a remplacé l'ancien « Asile » pour enfants infirmes qui avait été fondé en 1899 par Sœur Julie Hofmann dans un esprit profondément chrétien et qui avait depuis 1910 trouvé son domicile au chemin du Levant, à Lausanne.

La nouvelle construction de Saint-Légier, dont le coût sera voisin de 23 millions, comprend plusieurs bâtiments : un pavillon médico-pédagogique pouvant abriter 60 enfants débiles profonds ; trois pavillons indépendants où sont logés au total 30 enfants « scolarisables » ; un pavillon pouvant recevoir 40 enfants « pratiquement éducatibles » ; un bâtiment pédagogique comprenant les classes, les ateliers d'ergothérapie, la piscine couverte et la salle de gymnastique ; un bâtiment pour le personnel.

La Cité des enfants a été mise en service dans le courant du dernier trimestre de 1969. Elle accueille déjà, à l'heure actuelle, près de 120 jeunes pensionnaires dont s'occupent plus de 80 personnes, parmi lesquelles des médecins, psychologues, ergothérapeutes et physiothérapeutes, éducateurs et jardinières d'enfants, infirmières, puéricultrices, etc.

Cette réalisation a été rendue possible grâce surtout à l'appui de l'assurance-invalidité fédérale, à l'aide du canton de Vaud et des cantons romands, ainsi qu'à la charité qui ne cesse de l'inspirer.

MISE AU CONCOURS

Le Chœur mixte d'Oulens-sur-Echallens met au concours le poste de

DIRECTEUR

Les postulations sont à adresser jusqu'au 1^{er} octobre 1970, à M. Daniel Brandt, président, 1041, Oulens-sur-Echallens.

Corriger la trajectoire...

pour le virage imposé...

« Je ne veux plus l'ombre qui passe, l'image qui pâlit... »
G. Boissier

« Moi et ma maison, nous servirons l'Eternel... »
Josué

Quand le vin est tiré...

Les lecteurs de ces articles doivent rendre justice à leur auteur : dès le premier, il a désiré un débat... Ce débat a été amorcé, mais, de fait, bien rares sont ceux qui en ont usé pour proposer la « correction de trajectoire » qui permettrait de prévenir le grand feu d'artifice marquant le point final de notre civilisation, encore que personne n'ait mis en doute la signification des symptômes d'une décadence dont la fin pourrait être prochaine.

Si l'énumération — loin d'être exhaustive — de ces symptômes n'a guère suggéré de propositions pratiques, il y eut, de divers côtés, des réactions négatives, défaitistes : « Le mal est trop avancé, il n'y a rien à faire... », ou : « Tout ce que tu pourrais proposer ne serait qu'un emplâtre sur une jambe de bois ! »

Quelques réactions positives pourtant : plusieurs lecteurs appuient l'intervention (publiée ici-même) d'un collègue qui voit le remède dans une conversion religieuse de l'humanité à l'évangile du Christ... Oh ! puisse cette conversion offerte se produire avant qu'il ne soit trop tard ! Mais trop de foules, de peuples même, ont souffert de la part des « faux-chrétiens ». L'Afrique du Sud, cyniquement raciste, se dit chrétienne ; et un Japonais, savant en science nucléaire, nous a personnellement déclaré : « Les Américains (qui se proclament aussi chrétiens, réd.) n'ont pas voulu lâcher « la bombe » sur les Allemands, des Blancs, mais ils préféreraient faire l'expérience sur des Jaunes (soi-disant païens). Les Eglises d'aujourd'hui, pour la plupart, font un louable effort tendant à écarter le racisme, l'exploitation des pauvres par le capitalisme, et de tous par la création de besoins inassouvissables... mais il faudrait des siècles pour réévaluer la monnaie frappée à l'effigie du « crucifié ».

Je ne dis pas cela, bien sûr, pour décourager les sincères : « pas n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ! »

D'autre part, des encouragements, dont plusieurs viennent de responsables, nous invitent aussi à persévérer ; on me dit, on m'écrit en substance : « Continue, tu as quelque chose à dire, dis-le, beaucoup te suivent... »

Je suis mis donc maintenant au pied du mur, je ne puis me défilier : le vin est tiré...

Essayons donc de proposer cette base que demande le dernier article¹, base qui défie les siècles et les modes éphémères, une base qui puisse être admise par tous.

Quand Athènes transporta dans ses murs tout l'or de la Confédération de Délos, elle croyait assurer définitivement son empire sur plus de 300 cités...

Au temps d'Hamilcar, Carthage qui possédait presque tout l'or de son temps, ne doutait pas de la victoire sur les Romains, ces rustres...

Que reste-t-il de la puissance de Carthage et d'Athènes ?

Hier encore, Wall Street, conjointement avec les centres bancaires européens, pensait pouvoir mener le monde... Aujourd'hui déjà, une poignée de terroristes résolu, d'un peuple sans terre et qu'on s'imaginait démun, tiennent en échec — tout au moins pour un temps — les gouvernements de Berne, Bonn, Londres et Washington...

Asseoir l'avenir sur une valeur éternelle

Au cours des millénaires, beaucoup ont mis leur confiance dans l'or ; parce qu'il reste pareil à lui-même, parce qu'il est beau, on s'est battu pour le posséder... Aujourd'hui, pour le protéger, on le cache dans le caveau des banques : après avoir semé la mort, c'est comme s'il était mort lui-même !

L'abondance matérielle ?

Les deux générations précédentes ont lutté pour que la jeunesse d'aujourd'hui ne soit pas dans le besoin ou écrasée par le travail, comme elles l'ont été... Or cette jeunesse proclame que ses devanciers n'ont réussi qu'à causer la pagaille que nous vivons ; et les « hippies », souvent fils de familles riches, prétendent démontrer qu'on peut vivre presque de rien.

Un nouveau décalogue ?

Celui du Sinaï n'est pas périmé, et nous verrons que la base préparée ne sera pas en contradiction avec lui. Mais il s'adressait à un peuple sortant d'une longue servitude, et qui avait renoncé à lutter, qui s'était habitué à recevoir une maigre pitance (qu'il regrettera même, au désert, d'avoir perdue). Dans ces circonstances, il n'était pas question de philosopher : les commandements sont péremptoirs, pour la plupart **négatifs** : « tu ne tueras pas !... tu ne déroberas pas !... »

La base que nous allons proposer doit être à la hauteur d'une humanité qui se veut libre, et que nous aussi voulons libre, mais en même temps consciente de ses responsabilités : elle doit être **positive**.

Prise au sérieux elle sera **impérative**, plus impérative que des interdictions que la malignité humaine est toujours capable de tourner...

Cette base sur laquelle doit se bâtir le monde de demain c'est **le respect de la vie**.

La pérennité de la vie

La vie est en nous dès le commencement, et ce commencement se perd dans la nuit du passé.

Aucun de nous ne se souvient d'avoir commencé d'exister : de fait la vie, la vibration de vie, animait déjà les semences humaines dont nous fûmes conçus, et cela, tout au travers des milliers de générations qui nous ont précédés.

Beaucoup s'autorisent à nier l'éternité de la vie dans le passé... Nous avons déjà remarqué qu'au point de vue scientifique leur jugement est aussi gratuit que l'affirmation contraire.

¹ Voir l'« Educateur » N° 26 du 11 septembre 1970.

Mais, du point de vue pratique — à l'époque où plus personne ne met en doute le phénomène de l'évolution — on sait que la vie a laissé des traces visibles dans des roches de notre planète datant de plusieurs centaines de millions d'années : et même si l'on ne tient pas compte de l'hypothèse, valable pourtant, selon laquelle elle peut avoir existé dans maints mondes antérieurs..., plusieurs centaines de millions d'années c'est, à notre échelle, bien près de l'éternité !

Rien de nouveau sous le soleil ?

On pourra nous objecter que nous n'apportons rien de nouveau : que tout le monde est, par avance, d'accord que **le respect de la vie** est d'une valeur indubitable. Les faits nous donnent cependant raison d'en demander le renouveau.

Que ce soit dans la vie personnelle, dans la vie sociale

ou dans la vie internationale, jamais on n'a vu pratiquer un tel mépris de la vie. Des événements récents permettent de ne pas multiplier les exemples.

Tout de même, pour rendre plus sensible l'urgence d'un retour au respect de la vie, pour nous permettre de corriger radicalement nos propres trajectoires, et d'aiguiller saine-ment les enfants qui nous sont confiés, nous aurons à esquisser l'analyse de ce que devra devenir cet impératif dans trois domaines différents bien qu'interdépendants :

Le respect de la vie reçue.
Le respect de la vie d'autrui.
Le respect de tout ce qui touche
à la transmission de la vie.

Albert Cardinaux, Brent

Le rôle du curriculum dans la planification de l'enseignement ¹

Plusieurs recherches et enquêtes relatives aux programmes d'études ont été entreprises, tant à l'étranger qu'en Suisse. Il en résulte entre autres que les programmes des écoles primaires, secondaires inférieures et supérieures ne comprennent que peu d'éléments. Il y a un programme de matière (réparti éventuellement en un minimum de matière et en matière de choix), un horaire, des notes méthodiques, les buts éducatifs généraux de l'école, du degré et des disciplines. Votre propre expérience vous a certainement permis de constater que les explications données sont le plus souvent très brèves et généralisées. Elles ont pour résultat que, réellement, elles peuvent être utiles pour la planification de l'enseignement à long terme, et non pour une préparation hebdomadaire, ou même d'une seule leçon. Mon enquête, conduite auprès de 1400 maîtres de l'enseignement primaire et secondaire inférieur, abonde dans ce sens. Il est intéressant de relever une de mes constatations concernant l'usage des programmes scolaires actuels : $\frac{1}{3}$ des enseignants ont recouru au programme scolaire, pour la dernière fois, il y a une semaine - un mois, $\frac{1}{3}$ il y a un mois - six mois, $\frac{1}{3}$ il y a six mois - deux ans et $\frac{1}{10}$ il y a plus de deux ans. La remarque suivante, formulée par un enseignant, illustre bien l'état actuel d'une manière assez aiguë : « Je ne recours au programme scolaire qu'à la fin de l'année, pour examiner ce que j'ai oublié. » La même enquête confirme que les ouvrages scolaires prennent une place bien plus importante que le programme. De plus, souvent, les deux éléments ne sont pas harmonisés.

Les fonctions et les éléments du curriculum futur

En présentant ce qui suit, je distingue : 1. les fonctions et les éléments du curriculum en vue de la planification des éléments intrinsèques. J'entends par là, par exemple, la préparation quotidienne des leçons, les buts éducatifs généraux, les objectifs, 2. les fonctions et les éléments en vue de la planification des éléments extrinsèques tels que la coordination intercantonale, les systèmes scolaires. Je me rends bien compte que cette différenciation entre « intrinsèque » et « extrinsèque » n'est pas toujours applicable. Pensons à la question concernant les critères de passage d'un degré à l'autre.

La planification des éléments intrinsèques

1. Le curriculum indique précisément quels thèmes d'une discipline désignée l'enseignant doit ou pourrait présenter par an ou par trimestre. Prenons par exemple le thème « Amérique latine ». Il va de soi que l'objectif de la discipline, en l'occurrence la « géographie », contient assez

peu d'indications qui visent immédiatement l'enseignement et l'apprentissage concret. Le maître ne sait pas ce qu'il devrait ou ce qu'il pourrait apporter comme informations ; il ne sait non plus dans quels détails il faut entrer, et jusqu'où. Pour que le curriculum soit une aide réelle et efficace, il s'offrirait une solution que je vais illustrer brièvement : Au lieu de se contenter de quelques buts globaux (aims, globals), dont l'acquisition par les élèves ne peut quasiment pas être contrôlée, il serait préférable que l'on détermine une grande quantité d'objectifs limités. Ainsi, l'enseignant serait appelé à choisir lui-même les objectifs pour telle ou telle leçon. La FAL (Freiburger Arbeitsgruppe für Lehrplanforschung : Groupe fribourgeois de recherche en matière de programmes scolaires), en collaboration avec les instituteurs du canton de Fribourg, a développé de tels objectifs opérationnalisés qui se traduisent par un comportement observable. Permettez-moi de vous lire quelques exemples tirés du curriculum provisoire de l'école primaire fribourgeoise :

(Calcul, classe de 3^e) :

Savoir ranger par ordre de grandeur et noter vingt nombres donnés de trois chiffres.

(Géographie, classe de 6^e) :

Savoir indiquer une des raisons sur cinq mentionnées pourquoi le Saint-Gothard est le col des Alpes le plus important à part le Brenner.

Savoir désigner l'Aar sur cinq rivières esquissées sans indication de noms.

Savoir préparer et noter trois courses en train direct à Bâle, Genève et Zurich, à l'aide de l'horaire.

Savoir désigner sur la carte géographique les lignes de chemin de fer qui partent d'Olten, et nommer les villes qu'elles relient.

Savoir nommer la plus haute montagne des Alpes suisses et indiquer son altitude à 100 mètres près.

Les exemples cités sont presque tous des objectifs du savoir, dans le domaine cognitif. Pourtant, il est possible de formuler des objectifs d'un degré supérieur (compréhension, application) et des domaines psycho-moteurs et affectifs, et ceci à l'aide de taxonomies (Bloom, Krathwohl, Gagné).

Bien entendu, les objectifs opérationnalisés ne se trouvent pas pêle-mêle dans le curriculum. Ils doivent être classés selon des critères de priorité obéissant à la théorie de l'apprentissage, et ils sont à attribuer aux disciplines, aux différentes années scolaires, etc. Au projet fribourgeois EBAC, mentionné ci-dessus, il y a quelque 30 objectifs par discipline et année scolaire, soit au total près de 2000.

¹ Présenté au Séminaire de pédagogie, à Neuchâtel (17 juin 1970). « Curriculum » est aujourd'hui le terme le plus courant pour désigner un programme d'études élaboré sur des bases scientifiques.

2. A part les objectifs, le curriculum a la fonction d'indiquer à l'enseignant comment il doit ou pourrait organiser un cours, en se basant sur des objectifs opérationnalisés. Car il va sans dire que les directives telles que « application plus fréquente de discussions en groupe » ne valent pas grand-chose. Il s'ensuit que le curriculum doit comprendre des directions méthodiques et didactiques fondées. M. Lattmann, de la FAL, élabore actuellement un modèle qui rend possible de préparer et d'exécuter des cours sur la base d'objectifs opérationnalisés.
3. Nous avons vu jusqu'ici deux fonctions du curriculum : l'indication d'objectifs clairement désignés d'une part, et les directives méthodiques et didactiques en vue de la préparation des cours d'autre part. Une troisième fonction consiste à donner à l'enseignant les moyens de contrôle de son propre enseignement, respectivement de l'apprentissage des élèves. Plus les objectifs sont précisés, plus le contrôle de résultat est facilité. Et ceci est une des raisons essentielles pour le procédé décrit. M. Horn, de la FAL, élabore des tests s'appuyant sur des objectifs opérationnalisés. Or, il faut que soient présentés dans le curriculum les fondements pour de tels tests.
4. A part ces trois éléments, le curriculum comprend bien entendu des indications concernant le matériel scolaire (livres pour élèves et enseignants, manuels et littérature secondaire). Dans les curricula détaillés, vous trouveriez des séquences d'activités complètes.
Il importe de citer une dernière fonction dans le cadre de la planification des éléments intrinsèques : ce sont les buts éducatifs généraux d'un degré scolaire, d'un type scolaire, d'un cycle et de l'école en tant qu'institution. Devant les objectifs opérationnalisés, ceux-ci se concrétisent bien davantage.

La planification des éléments extrinsèques

1. Une des fonctions les plus importantes est l'établissement de conditions d'entrée et de sortie d'un certain degré ou type scolaire. Il s'agirait de réaliser la coordination verticale. Le fait que les $\frac{4}{5}$ des enseignants de l'enquête mentionnée ci-dessus exigent de tels critères de passage figurant dans le curriculum souligne l'acuité de ce problème. On pourrait répondre à cette exigence en établissant un minimum d'objectifs. Il faudrait que l'élève acquière ces objectifs pour pouvoir passer d'un degré au suivant. Les instituteurs de Fribourg — en collaboration avec les maîtres secondaires — fixeront ainsi les conditions d'entrée à l'école secondaire du degré inférieur.
2. Une autre fonction, en rapport avec la précédente, est de rendre possible la coordination horizontale. Le problème se présente sous deux aspects : 1. en tant que problème de passage d'un cycle à un autre cycle parallèle dans la même école, et 2. en tant que problème de coordination intercantonale, régionale, etc. de types semblables. En ce qui concerne le dernier problème, je me permets de citer quelques extraits de mon enquête : 70% de tous les enseignants demandent un curriculum valable pour la Suisse entière ou au moins pour les quatre groupes linguistiques ; 20% répondent en faveur d'un curriculum régional et 10% seulement en faveur d'un curriculum sur le plan du canton, du district ou de la ville. La consolidation des différents types, respectivement le passage d'un cycle à un autre cycle parallèle, si jamais cela était possible, seront facilités par des curricula dont les objectifs concordent. Il est donc préférable d'élaborer un catalogue minimum d'objectifs qui soient les mêmes pour tous les curricula en question.
4. Il va de soi qu'un tel curriculum doit nécessairement prévoir un horaire, en plus des directives d'ordre administratif, et, si possible, un chapitre discutant les statuts de l'enseignant et de l'élève.

Or, quelle sera l'étendue d'un tel curriculum ? Réellement, il devra comprendre plusieurs centaines de pages. Mais il garantira ainsi une utilisation pour la préparation quotidienne des cours. Ce curriculum pourrait être conçu par exemple sous forme de classeur. Ajoutons entre parenthèses qu'on conçoit depuis quelque temps déjà de vrais « systèmes de matériel scolaire » où curriculum, livres scolaires, manuels, diapositifs, etc., forment une véritable unité.

La participation d'instances scolaires et extrascolaires à l'élaboration de curricula

J'espère que mes explications, bien que très incomplètes, ont clairement démontré que les curricula ne peuvent plus être l'œuvre uniquement de quelques personnes qui y travaillent, à côté de leur enseignement quotidien et, éventuellement, pour une indemnisation minime. Le procès de l'élaboration doit, à l'intérieur du corps enseignant, atteindre un plus grand nombre de personnes. De ce fait, il rend nécessaire la contribution d'instances extrascolaires, à part les autorités politiques scolaires. Il faut par exemple la collaboration de scientifiques tels que psychologues, sociologues, anthropologues, en plus d'économistes et d'industriels. Une instance, neutre de préférence, s'occuperait de la coordination des travaux.

Permettez-moi de terminer cet exposé par une pensée de Knab (Institut de Max Planck, Berlin), qui décrit la collaboration entre enseignants et spécialistes de la manière suivante (Knab D. : *Lehrer und Lehrplan*. In : « *Geschichte und Wirtschaft* ». Zeitschrift des Verbandes der Geschichtslehrer Deutschlands. 11-12 (1969) 798) :

« D'une part, il faut étendre les recherches en matière de curriculum et créer une stratégie relative à l'élaboration de curricula. Ainsi, cette réforme « curriculaire » devient de plus en plus une affaire de spécialistes ; d'autre part, une réforme ainsi conçue est vouée à l'échec, à moins que le corps enseignant n'y collabore, c'est-à-dire s'y engage et puisse s'y engager. »

Bruno Santini

Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg.

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR) vous invite à observer la 49^e Journée de la Faim

Dimanche 27 septembre : Journée de la Faim ! Pour la quarante-neuvième fois, le Mouvement de la jeunesse suisse romande invite la population de notre pays à l'observer.

La recette doit permettre au MJSR de financer ses nombreuses activités en faveur de l'enfance déshéritée.

L'an dernier, le MJSR, œuvre d'entraide animée par des jeunes gens bénévoles, a dépensé 260 000 francs.

Depuis le début de cette année, le MJSR a déjà permis à 800 enfants de bénéficier de séjours au grand air dans ses colonies de vacances en Suisse ou dans le cadre de ses échanges mer et montagne avec la France. Son aide se manifeste également tout au long de l'année au sein de divers groupes de loisirs ou sous forme d'assistance matérielle.

La Journée de la Faim revêt, cette année, une importance particulière, puisque le MJSR fête son 50^e anniversaire. A cette occasion, il projette de reconstruire la plus vétuste de ses colonies de vacances, « La Lune » à Saint-George-sur-Gimel.

Une fois encore, donc, le public romand est invité à se priver d'un peu de superflu et à verser l'économie ainsi réalisée aux comptes de chèques du MJSR :

(Genève 12 - 105, Lausanne 10 - 1973, Neuchâtel 20 - 959, La Chaux-de-Fonds 23 - 3945, Delémont 25 - 12210), afin de lui permettre de poursuivre ses activités.

Quelques problèmes posés par l'introduction de laboratoires de langues dans les écoles publiques

L'on entend parler chaque jour davantage de laboratoires de langues, à tel point que d'aucuns croient déjà que l'automation va bientôt relever entièrement le professeur de son patient labeur dans ce domaine. Pour faire le départ entre l'indéniable progrès qu'apportent ces installations et le brouillard de préjugés qu'elles poussent devant elles, nous avons demandé un des avis les plus autorisés qui soient, celui du professeur René Jeanneret, président de la commission neuchâteloise pour l'installation de laboratoires de langues.

Qu'est-ce qu'un laboratoire de langues ?

En commençant cet article — qui ne prétend pas à l'exhaustivité —, il convient de préciser ce qu'est un laboratoire de langues. En effet, on désigne par ce terme des installations fort différentes tant en raison de leur degré de complexité technique que par leur prix qui varie en gros du simple au quadruple.

La meilleure marché de ces installations (laboratoire **audio-passif**) consiste en postes d'écoute reliés à une ou plusieurs sources sonores dont le choix s'opère à l'aide d'un commutateur. Les élèves écoutent un programme de leur choix, le répètent éventuellement, mais sans contrôle.

Le laboratoire **audio-actif** se compose des mêmes éléments, complétés par un microphone (micro-casque) relié à un amplificateur. Le microphone capte les mots prononcés par l'élève et les transmet aux écouteurs. Ce système donne donc à l'étudiant la possibilité d'écouter et de contrôler plus objectivement sa propre voix. Ce type de laboratoire est généralement équipé d'un système d'intercommunication et le maître peut, à des fins de contrôle par exemple, enregistrer le travail de tel ou tel de ses élèves sur le magnétophone du pupitre.

Nous manquons pour l'instant, en Suisse, de résultats fondés sur une expérience de quelque durée dans le domaine des installations audio-passives et audio-actives (AP et AA). Il semble pourtant que ces équipements représentent une dépense disproportionnée au profit pédagogique retiré. On notera également que ce système impose aux élèves un rythme de travail collectif en contradiction avec l'individualisation absolue qui est l'apanage du laboratoire « lourd ».

Dans un laboratoire complet (**audio-actif comparatif**), le seul qui nous intéresse ici, l'élève dispose d'un microphone et d'un casque d'écoute, mais ces éléments sont reliés à un magnétophone individuel. Cet appareil, dont les fonctions de défilement et d'enregistrement sont accessibles à l'étudiant, est du type bipiste simultané. Cela signifie que la piste supérieure de la bande magnétique (réservée aux données, des exercices), peut être écoutée par l'élève pendant qu'il enregistre ou écoute la piste inférieure, à laquelle il a libre accès.

Les magnétophones d'un laboratoire AAC dépendent d'un pupitre de commande. Le professeur est ainsi à même de contrôler à distance chacun de ses élèves (écoute discrète, conversation, correction), ou de s'adresser à l'ensemble de sa classe. Tel est le principe du laboratoire complet, le plus répandu dans notre pays, et comprenant divers perfectionnements dont nos lecteurs trouveront le détail dans le Bulletin CILA N° 11 (Organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée, publié par le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel). Signalons pourtant que les installations les plus récentes sont entièrement télécommandées : les fonctions des appareils « élèves » sont asservies au pupitre. Cette liaison permet non seulement de simplifier et d'accélérer dans une large mesure la préparation de copies, mais il donne au maître la possi-

bilité de travailler avec chaque élève individuellement, comme s'il se trouvait à côté de lui et manipulait le magnétophone à sa place.

Les exercices destinés au laboratoire de langues

On tirera de la brève description qui précède deux éléments importants : d'une part, le laboratoire est un instrument de travail oral ; d'autre part, les exercices enregistrés sur bande magnétique sont très différents de ceux que l'on trouve dans les manuels dits « traditionnels ». Comme on l'a vu plus haut, la piste supérieure du ruban est réservée aux données des exercices. Ces stimulus sont enregistrés avec des blancs sonores pendant lesquels l'élève répond aux questions posées ou répète la phrase qui lui a été offerte comme modèle. Outre la répétition, on recourt le plus souvent aux procédés de transformation, de substitution, d'expansion et de question/réponse. Il va de soi que les stimulus doivent être formulés de façon telle qu'une seule réponse soit possible. Ces techniques de présentation sont exposées de façon parfaitement claire par F. Réquédât dans son ouvrage intitulé **Les exercices structuraux** (Hachette et Larousse, Paris, 1966).

Mais si ces recettes pratiques sont relativement aisées à appliquer, le choix des structures à enseigner n'est pas exempt de difficultés, bien au contraire. On ne répètera jamais assez que le laboratoire favorise l'acquisition, la fixation ou la réactivation de la langue parlée, dont la grammaire est très différente de celle de la langue écrite. La grammaire traditionnelle, par exemple, prescrit des règles strictes touchant à l'accord des substantifs au pluriel, dans la langue écrite ; mais la présence d'un *s* à garçons dans **les garçons travaillent** n'offre aucun intérêt au laboratoire (pas plus, du reste, que le *nt* de travaillent), alors que le traitement de l'article *les* devant voyelle ou consonne mériterait d'être exercé. En effet, au laboratoire, seules les oppositions phonologiques sont pertinentes. C'est dire que la matière destinée à la préparation d'exercices structuraux fera l'objet d'une analyse grammaticale préalable rigoureuse. Dans ce domaine, l'apport des grammaires modernes (tagmémique et générative transformationnelle) représente un progrès considérable (cf. E. Roulet : *Quelques grammaires utiles à l'élaboration d'exercices structuraux pour le laboratoire de langues dans le Bulletin CILA N° 4*, Neuchâtel, 1967). Il conviendra également de tenir compte des données de la psycholinguistique, tant il est vrai qu'une série d'exercices structuraux pédagogiquement valables doit s'ordonner selon une progression rigoureuse et fondée sur les capacités de rétention de la mémoire.

La préparation des maîtres

L'emploi d'un laboratoire de langues ne se limite pas au simple maniement d'un auxiliaire plus ou moins prestigieux, mais il implique une stratégie pédagogique nouvelle. Il serait par conséquent impensable de confier sans autre une telle installation à des maîtres peu ou pas au fait des données actuelles de la linguistique appliquée, cette science carrefour qui est, selon J.-P. Vinay (*Enseignement d'une langue seconde dans Le Langage*, p. 698, Encyclopédie de la Pléiade,

Paris, 1968) « l'art d'accommoder les postulats des linguistes ». Il est indispensable, au contraire, que nos maîtres soient capables de juger avec objectivité et sur des bases suffisamment solides le matériel didactique qui leur est proposé ou qu'ils ont composé eux-mêmes. En effet, le travail au laboratoire ne saurait être efficace, quel que soit le degré de perfection des installations, que dans la mesure où les exercices obéissent à un certain nombre de critères scientifiquement établis. Dans notre pays, la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée a formé une commission d'experts auxquels toute bande peut être soumise. Les bandes retenues pour la diffusion figurent, avec l'accord de leurs auteurs, dans un catalogue publié annuellement par la CILA. Il n'en demeure pas moins que de nombreuses productions nationales et étrangères échappent à de telles expertises. On se montrera donc méfiant à l'endroit des méthodes « miracles » ou des adaptations souvent discutables de méthodes traditionnelles.

Méthodes intégrées ou non ?

Dans la production actuelle, on peut distinguer trois catégories d'exercices structuraux de grammaire :

- Les bandes indépendantes de tout manuel ;
- Les bandes complémentaires à un manuel d'inspiration plus ou moins traditionnelle ;
- Les bandes faisant partie intégrante d'une méthode complète.

A notre avis, et après plusieurs années de travail au laboratoire, il nous apparaît de plus en plus que le laboratoire et la classe ne doivent faire qu'un et que, dans un premier stade du moins, il faut chercher à éviter la fâcheuse dichotomie qui ne manque pas de surgir lorsqu'on utilise des bandes isolées de tout contexte ou tirées de manuels conçus dans une perspective différente de celle de la langue parlée.

Cours d'introduction à l'emploi des laboratoires de langues

La rapide énumération des problèmes posés par l'emploi du laboratoire devrait convaincre nos collègues de la nécessité d'une formation préalable suffisante. Certains cantons ont mis sur pied des cours d'initiation au travail audio-oral. Pour sa part, la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée organise, depuis cinq ans, des cours d'introduction à l'enseignement des langues vivantes par les méthodes audio-visuelles et le laboratoire de langues, ainsi que des cours de perfectionnement.

S'il ne s'agissait que de former des « moniteurs », le problème serait vite résolu, tant il est vrai que les installations actuelles offrent le plus souvent une simplicité d'emploi très remarquable, malgré de nombreux perfectionnements dont l'utilité pédagogique n'est pas toujours démontrée. Mais il va sans dire que chaque laboratoire (ou groupe de laboratoires) doit être confié à un maître qui en sera le responsable, et auquel on adjoindra un remplaçant. En effet, malgré la fiabilité des installations actuelles, les pannes ne sont pas exclus. Seule une personne ayant acquis un minimum de connaissances techniques et manifestant un certain goût pour les tâches administratives sera à même de remplir cette tâche. Un laboratoire représente une dépense importante, et sa rentabilité ne peut être assurée que par un emploi rationnel et intensif aussi bien sur le plan technique que pédagogique. Si, dans un cours de la CILA, par exemple, une dizaine d'heures sont consacrées à ces problèmes de gestion et d'entretien, quatre-vingts leçons environ sont utilisées à la présentation de théories linguistiques et pédagogiques, à la réalisation de bandes d'exercices structuraux de grammaire et de phonétique, et à la préparation de tests.

Que peut-on attendre d'un laboratoire de langues ?

Sans être une panacée, un laboratoire est un auxiliaire extrêmement précieux. Tout d'abord, il est efficace. Alors que, dans une leçon normale, il n'est guère possible de faire parler chaque élève plus d'une minute, au laboratoire, tous les étudiants sont à même de s'exprimer pendant toute la durée de la leçon, et à l'allure qui leur convient. Cette individualisation n'est pas sensible dans le rythme du travail seulement, mais également dans les rapports élève-maître et élève-classe. Le professeur corrige chaque étudiant en particulier, et seulement pour ses propres fautes. Isolé dans sa cabine, l'élève perd sa timidité ; il ne craint pas de parler ou de retarder ses camarades en revenant sur un sujet qu'il n'a pas compris. Son ouïe s'ouvre aux sons de la langue étrangère, et sa prononciation s'améliore. Il lui est possible à n'importe quel instant de comparer sa production au modèle qui lui est proposé ; il devient ainsi peu à peu son propre juge. Nous avons même constaté que si les progrès étaient rapides dans l'usage et la correction de la langue parlée, l'acquisition de certains automatismes grammaticaux favorisait l'expression écrite (rédaction), sans parler de certaines améliorations en orthographe, dues à une capacité plus aigüe de discrimination auditive. Notons, à propos de cette dernière discipline, que le laboratoire est un précieux auxiliaire pour le rattrapage d'élèves faibles en orthographe (bandes de dictées).

Equipements réalisés dans les écoles publiques

A l'heure actuelle, de nombreux laboratoires ont été installés dans notre pays, et on peut affirmer qu'il ne s'agit pas d'une mode passagère ou d'un simple argument publicitaire. En Suisse romande, le canton de Genève a équipé une douzaine de ses écoles secondaires de telles installations. Le canton de Neuchâtel, pour sa part, a acquis une avance appréciable dans ce domaine. C'est en 1962, en effet, que le premier laboratoire AAC a été installé à l'Université. L'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel a acquis une première installation en 1964, et une seconde en 1966, tandis que l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds s'équipait de vingt-quatre cabines en 1965. Au début de cette année, le Département de l'instruction publique de notre canton a fixé dans un Arrêté les modalités de financement, d'installation et d'emploi de laboratoires de langues dans les écoles secondaires. Trois installations sont déjà en service, et une douzaine d'autres vont suivre. Des groupes de travail, dépendant de la commission « Laboratoires de langues » du DIP, ont été chargés de choisir un type unique de laboratoire, de former le corps enseignant et de mettre au point les méthodes qui seront utilisées dans les diverses écoles secondaires du canton. On ne saurait insister trop, à ce propos, sur l'importance capitale du travail en équipe. La préparation de programmes, la rédaction, l'amendement ou l'enregistrement d'exercices structuraux exigent un effort dépassant les forces d'un seul homme, fût-il déchargé de nombreuses heures d'enseignement. C'est dire qu'un laboratoire de langues ne saurait en rien remplacer le maître ou devenir pour lui un oreiller de paresse. Il exige, au contraire, un effort plus grand de rigueur scientifique et d'individualisation dans l'enseignement, mais n'est-ce pas là, finalement, une tâche passionnante ?

Groupe de travail « Installations » de la Commission laboratoires de langues du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel.

Le président :
René Jeanneret

Le bûcheron et la réserve

On apprend toujours quelque chose lorsqu'on se promène dans la nature, surtout si l'on visite une de nos nombreuses et magnifiques réserves. Le District Franc de la **Pierreuse** n'échappe pas à la règle.

Notre rédacteur **J.-P. Rochat** qui l'a parcourue hâtivement un matin d'août aurait pu ouvrir un autre œil, plutôt que de prêter l'oreille — et les colonnes de notre journal — au persiflage de certains adversaires entêtés de la conservation de la nature.

Il aurait vu qu'on bûcheronnait effectivement dans le « sanctuaire », comme dans tout le Pays-d'Enhaut durement touché — réserve ou pas — par les avalanches d'un printemps particulièrement enneigé. N'était-ce pas un signe que la réserve est entretenue ?

Il aurait vu aussi les nombreux troupeaux qui continuent de brouter les sacro-saints fourrages de la réserve. A l'alpage de la Plane, où il déplore la disparition des marmottes « dans des herbes deux fois hautes comme elles », il aurait pu observer dans leur milieu naturel les 40 vaches de **M. Rossier**, un des plus jeunes fromagers du pays.

Et quelle ingratitude de dénoncer le mauvais entretien des chemins, alors que trois semaines auparavant, 120 scouts lausannois, en une opération spectaculaire, les avaient élargis, aménagés, réparés ; alors que notre collègue **Menthonney**, grand patron du tourisme pédestre, y lance à grand renfort de billets CFF à prix réduit, ses manipules dont les larges semelles laissent partout dans la nature de curieuses traces rhombiques d'un jaune agressif ; et que des « marches à médailles » y étaient organisées par des clubs aussi éloignés de la pâquerette que le Judoka !

S'il était réellement monté dans les vernes de la Videman, il aurait peut-être levé une poule, mais n'aurait pas quitté le droit chemin, bien entretenu par le garde forestier **Jean-Paul Pilet**.

Et, à la place du fouillis de « lapés » (et non « lampés » comme on dit à la Vallée), il aurait vu un parterre rutilant de renoncules à la Case du Col de Base, et aucun lapé puisque cette année précisément, un grand nettoyage avait été fait avec la collaboration de la Municipalité de Château-d'Éx.

Quel dommage, en tout cas, d'avoir publié — même dans l'Educateur — tant d'inexactitudes !

Remettons donc rapidement certaines choses au point.

Il est vrai, malheureusement, que l'abandon d'un alpage à la nature et la présence de grandes herbes provoquent un danger accru d'avalanche. La Commission de gérance de la réserve de la Pierreuse, où siègent entre autre un ingénieur, un professeur d'université, un avocat et un municipal de Château-d'Éx, en a eu la confirmation de l'Institut fédéral pour l'étude des avalanches à Davos. C'est la raison pour laquelle 1000 jeunes pins de montagne et arolles ont déjà été replantés dans les endroits exposés. Et ce ne sont pas les « creux de sabots » ni les « sentiers tracés par les bêtes » qui « font ancrage » et retiennent la neige. Au contraire, cette dégradation du sol est combattue par les meilleurs éleveurs de Château-d'Éx, comme je l'ai vu aux Echannois où **M. William Daenzer**, un des meilleurs amodiateurs de Suisse (dont le neveu fait le fromage aux Leysalets, en pleine réserve), supprime et nivelle ces creux à l'aide d'un trax.

D'autre part, il est vrai que deux pâturages de la réserve ont été désaffectés. Mais ce sont deux pâturages **sur les sept** que compte la réserve. Les cinq autres sont encore exploités. On comprend les regrets de certains agriculteurs pour les-

quels « tenir une montagne » était vraiment la raison de leur vie. C'est une page qui se tourne et le nouveau « chapitre » commence par un préambule peu intéressant : une période transitoire où un nouvel équilibre doit se faire. Les abords des chalets sont envahis d'orties, puis les toits de tavillons se ruinent. Il faut démolir. Nouvelles larmes ! Mais après quelques années (et quelques petits coups de pouce), l'ordre se rétablit. Et une population de près de 300 chamois, de 50 à 60 bouquetins ne vaut-elle pas, malgré l'absence de sonnailles, les quelques génissons qu'on surveillait autrefois tout en épierrant sans fin. Car la Pierreuse porte bien son nom !

Mais il est **faux de penser qu'une réserve naturelle est abandonnée à elle-même**. Nos grandes réserves sont entretenues.

Des exemples : plusieurs milliers de francs offerts par le WWF et la LSPN pour maintenir le caractère humide (à l'aide de canalisations) et supprimer les mauvaises herbes (aunes et saules, chardons) des Creux-de-Terre de Chavornay (notre collègue **Daniel Glayre** à Arnex-sur-Orbe). Pelle mécanique au Gros Brasset (Grangettes) pour aménager un étang qui maintient le marais (notre camarade **Georges Gilliéron**, La Tour-de-Peilz). L'étang du Sépey à Cossonay devra être curé. Il le sera (demandez à notre ami **Emile Sermet**, Yverdon, qui vous expliquera également comment le Bureau de construction des autoroutes, à Lausanne, envisage la protection des reptiles et amphibiens). Et l'on n'oublie pas le formidable déploiement de forces que notre collègue **Raymond Petter**, Lausanne, et ses « Amis de la Nature » ont magistralement organisé le 4 avril dernier, lors de l'opération de nettoyage des Grangettes. Tout cela reste très corporatif !

Toutes nos réserves de montagnes sont encore soumises à une exploitation, modérée sans doute, mais efficace. A la Pierreuse, revenons-y, 5 alpages sont en pleine activité. 2 seulement (la Pierreuse et la Videman) ne sont plus ouverts au bétail. Cela ne veut pas dire qu'ils sont abandonnés. Chemins et chalets y sont entretenus (ou supprimés), la forêt est soignée, le détail domestique est remplacé par des ruminants sauvages (à la Pierreuse, la biomasse des ruminants n'a pas changé). Le résultat est là : L'aigle royal s'est mis à nicher en 1969. La marmotte, qui a toujours été rare puisque le Club Vanil de Château-d'Éx dut la réintroduire en 1893, se maintient. Le grand tétras y est en augmentation. La perdrix bartavelle (celle de Pagnol qui fut la « gloire de son père ») subsiste miraculeusement. Renards et rapaces maîtrisent les populations de campagnols. Ils ne pullulent pas comme dans le reste de la Haute-Gruyère. Le troupeau de chamois a passé en 20 ans de 30 à 300 têtes, malgré une épizootie de kérato-conjonctivite. Les 5 bouquetins lâchés entre 1956 et 1959 sont devenus une superbe harde de 60 individus aujourd'hui. Qui dit mieux ? La nature, malgré tout, fait bien les choses.

François Manuel

Merci, François Manuel, de ta vigoureuse mise au point. A vrai dire, le « touriste de vacances » n'escomptait pas autre chose en lançant son pavé dans la mare. Et il a eu à te lire, ami, autant de plaisir qu'à revivre les trois plus beaux matins de son été, de 5 heures à 7 heures, sur l'arête du Brecaca ou le couloir glacé de la Cheneau-Rouge.

R.

Le maître n'aime pas la télé...

V. Mythe de la passivité du spectateur

Quel instituteur n'a-t-il pas reproché, une fois ou l'autre, à la télévision d'encourager à la passivité ? Laissant de côté les autres méfaits que l'on impute à l'écran grand ou petit, je voudrais faire entendre combien les termes actifs et passifs sont équivoques, et mériteraient réflexion. Passif, c'est ne rien faire. Mais si je balaie ma chambre, est-ce que j'en fais plus qu'en restant assis dans mon fauteuil, à réfléchir ? Il y a des gens très actifs qui ne font rien ; d'autres, immobiles, qui révolutionnent le monde !

Passif, c'est subir. Alors, en subissant une marche forcée au service militaire, je demeure passif. Ne serais-je pas actif en dormant de mon plein gré et avec plaisir ?

Actif, c'est travailler de ses mains. Pauvre tête de l'homme, siège de sa passivité !!! Pourtant, la véritable activité de Beethoven, ce n'était pas l'alignement de notes sur les portées, c'était, tout de même, le temps de création, alors que l'artiste semblait absent. Ailleurs. Loin. Loin de toute activité apparente.

Actif, ce serait peut-être aussi utiliser son intelligence. Avec une idée, comme ça, de rentabilité. Ce qui excluerait l'imagination, la rêverie, tout le vaste monde de l'inconscient. Actif, parler ? Passif, écouter ? Vivent les bavards !

On voit fort bien que les mots ne font pas nécessairement le tour du problème ! Ainsi, il ne suffit pas de baptiser une école *active* pour la rendre parfaite. Loin de moi, ici, l'intention sacrilège de condamner, ni même de critiquer. J'aimerais relever le gant : « On ne veut pas de télévision, m'a-t-on dit, car la passivité n'est pas un élément pédagogique valable ».

A ceux de l'école active qui prétendent se rattacher à la vie en refusant l'usage de la radio et de la télévision, je demanderai : « Qu'est-ce donc que la vie ? » La nature seule ? L'homme y vit-il comme aux premiers temps de son histoire ? Certes non ! La plupart de ses activités l'enferment

dans un monde humain et non plus naturel : la ville, la maison, le train, l'avion, l'usine, la route, le cinéma, le stade.

Donc l'école de la vie ne saurait refuser les moyens de communication de masse qui font partie intégrante de l'homme actuel et sont à la fois le résultat et l'image d'une situation existentielle.

Oui, mais... école active, diront ces pédagogues orientés ; active, vous entendez !

Alors, va pour l'usine, l'avion, la ville ! Mais la télévision !...

Il faut comprendre : l'image, si elle, est animée, provoque la passivité de celui qui la regarde. Ah bon ! Etre actif, c'est donc être en mouvement, fabriquer quelque chose, écrire, lire. Lire mais pas regarder ! Parce que regarder un texte ou regarder une image, c'est tout bon l'un, tout mauvais l'autre... Voilà qui est un réflexe d'intellectuel étrange chez ces promoteurs dynamiques de l'école-active-dans-la-vie !

Il suffit d'observer, de réfléchir un moment, pour se rendre compte de l'effet de l'image sur un spectateur : des réactions internes, plus ou moins violentes, provenant de la rencontre du message et de l'affectivité. L'imagination est excitée, la vision des choses est augmentée, modifiée, les souvenirs personnels éveillés. Selon le très joli mot de Michel TARDY, « s'épanouit la grande fête nocturne de l'inconscient ».

Maintenant, si les maîtres qui se veulent actifs ne sont pas pragmatiques, s'ils ne sont sensibles qu'à l'efficacité, s'ils ne jugent de l'évolution d'un être qu'à son intelligence, alors bien sûr ils n'admettront pas cette activité sensorielle, psychologique, métaphysique qui ne ressemble en rien à cette agitation de fourmi que l'on honore chez nous d'un qualificatif abusif : le travail !

Robert Rudin.

En Suède, création d'un « corps de réserve » d'enseignants pour le tiers monde

Un « corps de réserve » de professeurs, prêts à servir dans les pays du tiers monde, est en voie de création en Suède sous les auspices de l'Association nationale des enseignants.

Cette initiative inaugure une nouvelle forme d'assistance bilatérale, puisque les professeurs seront directement employés par le gouvernement faisant appel à leurs services. L'Association des enseignants veillera à l'établissement des contrats et leur garantira un poste à leur retour en Suède.

Un problème se pose toutefois : celui des traitements versés aux enseignants, la plupart des pays en voie de développement n'étant pas en mesure de leur offrir des salaires comparables à ceux qu'ils reçoivent en Suède. A titre d'exemple : un professeur suédois de l'enseignement secondaire touche en moyenne 4000 couronnes par mois, soit 4100 francs français environ. Aussi l'Association des enseignants a-t-elle demandé à la SIDA (Aide suédoise pour le développement international) de prendre à sa charge le « manque à gagner ».

L'association suédoise n'a pas encore fait connaître la liste des pays désirant bénéficier de cette nouvelle forme de coopération ; mais des requêtes lui seront probablement adressées par l'intermédiaire de la SIDA ou de l'Unesco.

D'ores et déjà, il semble que les spécialistes les plus recherchés par les pays du tiers monde seront des professeurs pour les écoles normales et pour les disciplines scientifiques, techniques et commerciales.

Informations UNESCO.

Note de la rédaction. Cette brève information nous paraît du plus haut intérêt. Non seulement l'aide scolaire est incontestablement l'un des appuis les plus efficaces au développement du tiers monde, mais l'élargissement d'horizon qui s'ensuivrait pour les maîtres appelés à partir serait un puissant facteur de formation. Et l'aggravation de la pénurie d'enseignants qu'entraîneraient ces départs serait largement compensée par l'attrait nouveau d'une profession offrant aux jeunes de telles possibilités.

Quant à la forme choisie par les Suédois — organisation par les associations d'enseignants, couverture financière par les instances officielles — elle témoigne d'une belle confiance des autorités à l'égard des associations corporatives. Affaire à suivre.

² Ed. Messeiller, Neuchâtel.

Nombre de cas correctement raisonnés
Nombre total de cas envisagés dans l'ex.

L'enfant trouvera, dans cette évaluation positive de son travail, un encouragement qui, répété à bon escient améliorera son attitude, et partant sa réceptivité à l'égard de l'orthographe. Il s'avère ici, une fois encore, que l'art de présenter la manière revêt, dans la perspective de son assimilation, autant d'importance que la substance des éléments enseignés.

Troisième facteur d'incertitude, un décalage, un retard commence très vite à se creuser entre l'apprentissage de la lecture et celui de l'orthographe. Tous les élèves n'en ont pas conscience, mais plusieurs m'ont avoué ne pas comprendre pourquoi ils étaient capables de lire n'importe quel mot mais qu'il leur était impossible d'en assurer la transposition graphique (en cachant par exemple immédiatement le terme qu'ils venaient de lire). Ils s'attribuaient cette incapacité, méconnaissant ou ignorant les impératifs sans lesquels la mémoire ne daigne pas **fixer** ce qui lui est soumis. De surcroît, le regrettable « hiatus » susmentionné n'arrange pas les choses sur ce chapitre-là non plus...

Les inévitables **exceptions** constituent le quatrième facteur peu sécurisant de l'orthographe. A peine l'élève sait-il écrire certains mots ou accords grâce à l'application d'une **règle** qu'il rencontre l'exception confirmant non la règle, comme le veut un cliché connu, mais plutôt la **relativité** de celle-ci. La pratique nous enseigne toutefois que ce désenchantement se mue en satisfaction si l'exception est **déjà connue** au moment où elle se présente. L'enfant se sent alors en mesure de désamorcer le « piège » abordé et il en éprouve une fierté toute légitime³.

Des influences annexes, souvent extrascolaires, concourent aussi au renforcement des préjugés défavorables à l'orthographe :

— recours précoce à l'utilisation du téléphone qui n'impli-

que plus la nécessité d'une écriture correcte, permettant ainsi de se soustraire aux contraintes de la langue écrite,
— évocation, par les parents, de leurs propres insuccès orthographiques,
— dictées effectuées à titre punitif.

On ne saurait enfin taire d'autres facteurs qui contribuent à la réussite des études en général ou déterminent au contraire l'échec de celles-ci, indépendamment des facultés individuelles :

— langage parlé à domicile (accent, richesse du vocabulaire, syntaxe, etc.),
— goût pour la lecture de textes valables et adaptés à l'âge du petit lecteur,
— ambiance dans laquelle sont réalisés les devoirs,
— opportunité et régularité du contrôle de ces derniers,
— existence et mise à profit de loisirs éducatifs,
— présence ou absence de frères et sœurs incitant aux comparaisons,
— relations maître-parents et maître-enfant(s),
— temps consacré par les parents à l'éducation de leur progéniture,
— phénomènes sociaux contemporains, modes ou engouements de la jeunesse (référence à des « idoles » dont le succès n'a d'égal que la médiocrité intellectuelle ; en s'identifiant à ces personnages dont la vie scolaire, familiale et affective est neuf fois sur dix un fiasco, les « fans » se trouvent des excuses ou se félicitent même de passer pour des cancre).

Particulièrement tributaire des incidences évoquées ci-dessus, l'orthographe ne présente, dans l'enseignement, qu'un attrait restreint pour l'élève qu'elle place devant une alternative peu engageante : s'il s'y consacre, il sera assailli de doutes inévitables, s'il se refuse à en admettre les convenances, on l'en blâmera à coup de bâtons rouges qui ont, dans la marge des cahiers d'écolier, un singulier penchant à s'amonceler au pluriel.

Prochain article : Les grandes difficultés de l'orthographe.

Marcel Favre.

³ A l'intention des collègues que cette question intéresse, je décrirai dans un prochain article un procédé facilitant l'étude des règles d'usage.

Le Pavillon de la Concorde harmonieuse

Roman de Raymonde de Villarzel¹

Premier mai 1936.

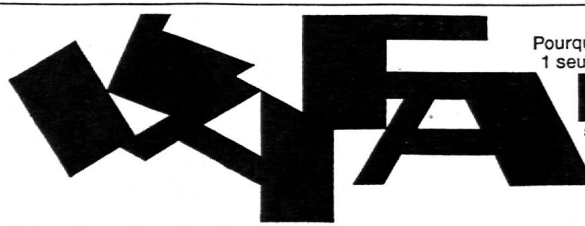
Séverine Fleury, institutrice vaudoise, s'éprend d'un jeune médecin chinois... L'amour, irrésistiblement, dicte sa loi : mariage, à l'ébahissement des amis et au chagrin secret des parents, départ, voyage de rêve jusqu'au lointain pays où attend le bonheur. Et le roman continue, malgré le dépaysement, l'adaptation difficile, l'hostilité discrète des membres du clan.

La petite Suissesse exilée fraie vaillamment sa voie dans

ce monde insolite. Quatre enfants sont venus, et l'amour des époux reste intact. Le drame ne nouera pourtant vers 1950, avec la révolution communiste. On lira avec un intense intérêt, non dépouillé d'émotion, la lutte tragique de l'Occidentale exécrée pour conserver dans la tourmente son mari et ses enfants. Y parviendra-t-elle ?

Raymonde de Villarzel, auteur vaudois, a vécu en Chine. L'ignorerait-on qu'on s'en apercevrait vite à la précision des détails et à la finesse des notations psychologiques. De page en page l'intérêt va croissant, non seulement pour l'intrigue, mais pour le contexte socio-politique, vague de fond qui malaxe un peuple et broie une famille.

¹ Editions Perret-Gentil, 1, rue de la Boulangerie, Genève.



Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre

KAFA

soulage rapidement.

Maux de tête - Névralgies
Refroidissements - Maux de dents
Rhumatismes - Lumbagos
Sciaticues - Règles douloureuses

Initiation musicale par le folklore roumain

Musique populaire

A l'heure où la plupart des folklores occidentaux essaient de renaître de leurs cendres, il existe en Roumanie une tradition musicale populaire extrêmement vivante.

En effet, chez nous, la musique dite populaire est créée pour le peuple. En Roumanie, au contraire, la musique populaire est créée par le peuple. C'est dire que le compositeur et l'exécutant souvent se confondent. En toutes circonstances, les Roumains vous accueillent de préférence « en musique ». Chose facile si l'on considère — pour ne citer que quelques chiffres — que ce pays compte actuellement 8000 chorales (640 000 chanteurs) auxquelles viennent s'ajouter 7000 formations instrumentales populaires (Tarafs) exerçant leur art sous le patronage de la « Maison centrale de la création populaire ». Cette prodigieuse musicalité me paraît explicable par le fait que ce peuple, destiné à l'origine à la vie pastorale, est de souche latine et vit dans une enclave entourée de pays slaves et magyars : au nord et à l'est les Russes, au sud les Bulgares, au sud-ouest les Serbes et au nord-ouest les Hongrois. Si nous ajoutons les influences tartares, turques et gréco-byzantines qui, partant des côtes de la Mer Noire ont, au cours des siècles, enrichi ce patrimoine musical, nous comprenons mieux cette fusion ethnographique.

Du berceau à la tombe, la musique joue un rôle déterminant dans la traduction des pensées, sentiments et aspirations du peuple. Ainsi, chant et musique se sont cristallisés en un nombre impressionnant de genres et répertoires correspondant à toutes sortes de circonstances précises de la vie : les « doïnas » incarnent les beautés de la nature et parlent d'amour, de nostalgie, de chagrin, de tristesse infinie, sans être jamais désespérées. Les ballades glorifient les hauts faits des haïduks et héros de jadis. Le cérémonial nuptial possède ses chants et danses caractéristiques et la mort a inspiré des chants funèbres d'une étrange beauté. Toutes fêtes s'accompagnent de danses exubérantes dont on dénombre plus de cinquante espèces, uniquement dans la petite province de l'Olténie. Mais on danse aussi avec ferveur en Vallachie, au Banat, en Moldavie, en Transylvanie et dans le Dobroudja.

GHEORGHE ZAMFIR (flûte de Pan) viendra en Suisse

Tout ceci, chers collègues, pour vous annoncer la prochaine venue en Suisse d'un de ces merveilleux orchestres roumains avec des solistes de tout premier rang : Gheorghe Zamfir à la flûte de Pan, Dumitru Farcas au taragot et Alexandru Zitrich au violon.

L'orchestre, de huit musiciens, doit en effet donner quelques concerts en Suisse (période mi novembre - mi décembre). Il serait intéressant de pouvoir organiser une tournée scolaire parallèlement à la tournée officielle.

L'année passée, une expérience extrêmement positive d'initiation musicale par le folklore roumain (cher à Bela Bartok) a été réalisée à Pully. Les enfants ont, à cette occasion, découvert une musique « primitive » (dans le sens bien sûr de fondamentale) qui atteint un pouvoir émotionnel et un niveau esthétique, artistique très élevé, digne de la considération que nous portons à l'égard de certaines grandes œuvres orchestrales de la musique artistique composée. Les enfants ont également découvert des instruments spécifiques du folklore roumain (cymbalum, cobza, fluier, caval, taragot, ocarina, cornemuse et bien sûr la bouleversante flûte de Pan de Gheorghe Zamfir).

Voilà ce qu'écrivait à l'époque le critique lausannois Pierre Hugli :

« Zamfir résume quant à lui tout l'art exubérant de la Roumanie : une vitalité prodigieuse, une finesse boule-

versante dans les intonations, les enchaînements, une sûreté et une imagination rythmique pharamineuses, et aussi un sens des dynamiques, des nuances, de l'expression, légère ou intense, tout cela, sur un pareil instrument, défie l'imagination. La flûte de Pan, ainsi jouée, devient un instrument magique, qui épouse la respiration du monde (pensons simplement aux lamentations funèbres, « Bocet »). On dit que les joueurs de flûte de Pan deviennent fous à la longue. La pratique d'un tel art ne confine-t-elle pas à la magie, au pacte avec le diable ? »

Vos enfants ont sans doute déjà pris contact avec cette musique par les émissions radioscolaires de Marcel Cellier : Au royaume des mille et une flûtes, les Tziganes, le folklore dans la pédagogie musicale.

Le concert que vous pourriez offrir à vos élèves cette année, restera, j'en suis sûr, dans leur mémoire, comme un instant privilégié de leur scolarité.

Ceux qui s'intéressent à cette éventuelle tournée scolaire peuvent prendre contact avec moi :

BERTRAND JAYET

Pré des Clos 3

1009 Pully

Tél. (021) 28 43 18

DISCOGRAPHIE (pour les hésitants)

« Roumanie - Transylvanie » (Grand Prix du Disque) ; « Olténie - Munténie » ; « Moldavie - Moravie » de Marcel Cellier, chez Philips ; « Gheorghe Zamfir », trois disques Electrecord ; « Les flûtes roumaines » (Grand Prix du Disque) ; « Tziganes, Tziganes » de Marcel Cellier, chez Arion.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Il faut bien penser à temps aux

CLASSES DE SKI

en hiver 1971 !

Demandez maintenant notre dernière liste des périodes libres.

En été 1971 vous trouverez adapté un de nos 30 homes en Suisse à vos demandes pour les

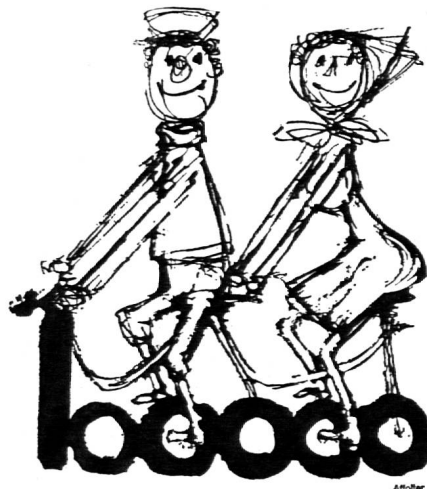
**CLASSES EN PLEIN AIR
CHAMPS D'ÉTÉ**

Adressez les demandes à la preneuse de bail et loueuse



Centrale pour maisons de vacances
Postfach 41, 4000 Basel
Tél. (061) 42 66 40

Loterie romande 3 octobre



PELLICULE ADHÉSIVE

HAWE®

SELBSTKLEBEFOLIEN

**P.A. Hugentobler 3000 Bern 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43**

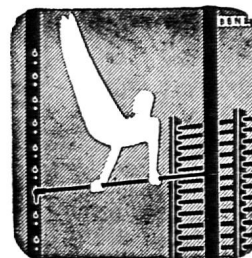
Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport
et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



**Géographie - Histoire - Géologie
Physique - Chimie - Technologie - Géométrie
Anthropologie - Zoologie - Botanique**

Cartes — tableaux muraux — diapositives — instruments et appareils —
collections de matières premières — modèles biologiques, préparations naturelles,
instruments et outils pour la microscopie et la biologie.
Demandez notre catalogue général ainsi que des prospectus.

Kummerly & Frey S.A., Berne

Dép. matériel de démonstration
Exposition permanente

Rue Haller 10
Tél. (031) 24 06 66/67

école **lémania** lausanne

3, chemin de Préville
(sous Montbenon)
Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans!**

**Etudes classiques, scientifiques
et commerciales :**

Maturité fédérale
Baccalauréat français
Baccalauréat commercial,
diplômes, secrétaires de direction,
sténodactylo
Cours de français pour étrangers

Cours du jour - Cours du soir

Organisez vos

camps d'été camps de ski

aux Paccots dans les Préalpes fribour-
geoises ; altitude : 1110 m.

Chalet avec dortoirs : 70 places.
Pension.

Nombreuses excursions pédestres.

Pistes de ski et remontées méca-
niques.

Se renseigner à : **Fondation La Cierne,**
Case postale 8, 2016 Cortaillod/NE

viso

la haute couture de la gaine



viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

Tél. (038) 3 22 12

Aucun souci...



**La Caisse - maladie
chrétienne - sociale**
m'en décharge

800 000 assurés



FIBRALO CARAN D'ACHE

crayon à pointe fibre
avec encre soluble à l'eau
et non toxique

pour écrire * peindre *
* esquisser *
proprement, avec facilité
et en couleurs

livrable également par
couleurs séparées

étuis métalliques
de 10 et 15 couleurs

CARAN D'ACHE
Fabrique suisse de crayons, Genève



ÉCOLE NORMALE DELÉMONT

Le poste nouvellement créé de :

maîtresse d'application de 2e ou 3e année scolaire

est mis au concours :

- Exigences :** brevet d'institutrice plus attestation de cours de perfectionnement ou pratique de l'enseignement.
- Traitement :** traitement d'institutrice, plus indemnité fondamentale de maîtresse d'application et une rétribution de deux heures d'enseignement de méthodologie.
- Date d'entrée en fonctions :** 1er avril 1970.
- Réserve :** une réorganisation éventuelle des classes d'application demeure réservée, ainsi que toute mesure corrélative. Il est prévu que la classe soit enseignée par la maîtresse d'application à nommer en 2e, puis en 3e année.
- Renseignements :** pourront s'obtenir auprès de M. Jacques-A. Tschoumy, directeur de l'Ecole normale 2800 Delémont.
- Postulations :** à adresser, avant le 31 octobre 1970, à la direction de l'instruction publique, Münsterplatz, 3a, 3011 Berne.